

# Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

5<sup>e</sup> séance, 23<sup>e</sup> année

**Province de Québec**  
**Centre de services scolaire des Navigateurs**  
**Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 23 février 2021 à 16 h 45, à distance (Zoom).

## **Membres du comité exécutif présents :**

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève  
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté  
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté  
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant  
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

## **Membre du comité exécutif absent :**

Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève

## **Membres du personnel administratif et invité présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe et directrice des Services des communications  
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale  
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport (points 1 à 2.1 seulement)  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles (points 2.2 à 2.9 seulement)

Monsieur Alexandre Briand, membre du comité de vérification, invité (points 1 à 2.1 seulement)

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres.

### **1.2 Ouverture de la séance extraordinaire**

Madame Louise Roberge propose l'ouverture de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 février 2021 à 16 h 45.

### **1.3 Vérification de la légalité de la séance**

#### **1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

#### **1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CEX-20-21-033**

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jacques Nadeau et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 9 février 2021
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

**2.0 Décisions**

- 2.1 Audit externe – 2020-2021 à 2022-2023 – Adjudication de contrat
- 2.2 École Clair-Soleil – Remplacement de l'enveloppe extérieure – Adjudication de contrat
- 2.3 École Desjardins – Rénovation des blocs sanitaires et des autres appareils de plomberie (blocs sanitaires et vestiaires gymnase H et F) – Adjudication de contrat
- 2.4 École Sainte-Hélène – Rénovation des blocs sanitaires (bloc sanitaire principal et autres à l'étage) – Adjudication de contrat
- 2.5 École de la Source – Rénovation de la finition extérieure (tous les parements) et remplacement de la couverture de toit plat (phase 2) – Adjudication de contrat
- 2.6 École Pointe-Lévy – Rénovation sur plusieurs composants du bâtiment – Adjudication de contrat
- 2.7 École secondaire de l'Aubier – Remplacement des surfaces piétonnières – Adjudication de contrat
- 2.8 École Saint-Louis-de-France – Remplacement du contrôle CVCA et périphérique secondaire – Adjudication de contrat
- 2.9 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Octroi d'une servitude d'utilité publique à Hydro-Québec et Bell

**3.0 Information**

Aucun point

**4.0 Questions diverses**

- 4.1 Questions et messages des membres

**5.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-034**

**1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 9 février 2021**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 9 février 2021 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

## **Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs**

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 9 février 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

### **1.6 Correspondance**

Aucune correspondance

### **1.7 Interventions du public et période de questions**

Aucune intervention

## **2.0 DÉCISIONS**

**CEX-20-21-035  
SRF**

### **2.1 Audit externe – 2020-2021 à 2022-2023 – Adjudication de contrat**

Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport et monsieur Alexandre Briand, membre du comité de vérification, ont été invités à donner des explications concernant ce point.

**ATTENDU** l'appel d'offres public # AO201204-26 par lequel le Centre de services scolaire des Navigateurs requérait des offres de service pour l'audit externe des états financiers des exercices 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;

**ATTENDU** les soumissions reçues et ouvertes le 13 janvier 2021;

**ATTENDU** que le comité de sélection a évalué les offres reçues et ouvertes selon des critères qualitatifs;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection découlant des notes attribuées à chacune des firmes et du classement final en résultant selon le prix ajusté le plus bas, après ouverture des enveloppes de prix, tel qu'il appert au document porté à l'attention des membres du comité exécutif;

**ATTENDU** que ladite recommandation a été portée à l'attention des membres du comité de vérification du Centre de services scolaire des Navigateurs et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Louise Roberge et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à la firme Mallette, le contrat pour les services d'audit externe des exercices financiers 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 au montant de 114 000 \$, taxes non incluses, celle-ci ayant obtenu le meilleur résultat pondéré suite à l'appel d'offres public # AO-201204-26 tel qu'il appert à la recommandation du comité de sélection porté à l'attention des membres du comité exécutif;

**QUE** le directeur des Services des ressources financières, monsieur Jean-François Houle, soit autorisé à signer tout document résultant de la présente résolution et en assure les suivis pertinents.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-036  
SRM**

### **2.2 École Clair-Soleil – Remplacement de l'enveloppe extérieure – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO210114-25 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

construction relatif au remplacement de l'enveloppe extérieure à l'École Clair-Soleil;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 11 février 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, Gilles Laflamme architecte inc.;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Carl Lavoie et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Laberge et Allard inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement de l'enveloppe extérieure à l'École Clair-Soleil, pour un montant de 327 231 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-037  
SRM**

**2.3 École Desjardins – Rénovation des blocs sanitaires et des autres appareils de plomberie (blocs sanitaires et vestiaires gymnase H et F) – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO210114-30 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des blocs sanitaires et des autres appareils de plomberie (blocs sanitaires et vestiaires gymnase H et F) à l'École Desjardins;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 11 février 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, ABCP architecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à R.N. Samson inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des blocs sanitaires et des autres appareils de plomberie (blocs sanitaires et vestiaires gymnase H et F) à l'École Desjardins, pour un montant de 304 777 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-038  
SRM**

**2.4 École Sainte-Hélène – Rénovation des blocs sanitaires (bloc sanitaire principal et autres à l'étage) – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO210114-31 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des blocs sanitaires (bloc sanitaire principal et autres à l'étage) à l'École Sainte-Hélène;

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 11 février 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, Diane Gervais architecte;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jacques Nadeau et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à R.N. Samson inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des blocs sanitaires (bloc sanitaire principale et autres à l'étage) à l'École Sainte-Hélène, pour un montant de 114 840 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-039**  
**SRM**

**2.5 École de la Source – Rénovation de la finition extérieure (tous les parements) et remplacement de la couverture de toit plat (phase 2) – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO210115-32 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de la finition extérieure (tous les parements) et le remplacement de la couverture de toit plat (phase 2) à l'École de la Source;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 12 février 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, Planidesign inc.;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Louise Roberge et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à JC-7 signature inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de la finition extérieure (tous les parements) et le remplacement de la couverture de toit plat (phase 2) à l'École de la Source, pour un montant de 362 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-040**  
**SRM**

**2.6 École Pointe-Lévy – Rénovation sur plusieurs composants du bâtiment – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO210114-35 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation sur plusieurs composants du bâtiment (enveloppe extérieure partielle et blocs sanitaires) à l'École Pointe-Lévy;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 12 février 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**ATTENDU** l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, RDL architectes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Constructions Jacques Dubois et fils inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation sur plusieurs composants du bâtiment (enveloppe extérieure partielle et blocs sanitaires) à l'École Pointe-Lévy, pour un montant de 828 828 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-041  
SRM**

**2.7 École secondaire de l'Aubier – Remplacement des surfaces piétonnières – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO210113-34 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement des surfaces piétonnières à l'École secondaire de l'Aubier;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 12 février 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'ingénierie, Groupe conseil CHG inc.;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jacques Nadeau et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à AXCO aménagements inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement des surfaces piétonnières à l'École secondaire de l'Aubier, pour un montant de 171 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-042  
SRM**

**2.8 École Saint-Louis-de-France – Remplacement du contrôle CVCA et périphérique secondaire – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO210126-42 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement du contrôle de CVCA périphérique (secondaire) : remplacement des valves et sondes de chauffage à l'École Saint-Louis-de-France;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 19 février 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'ingénierie, Pluritec Itée;

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Gabriel Miller inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement du contrôle de CVCA périphérique (secondaire) : remplacement des valves et sondes de chauffage à l'École Saint-Louis-de-France, pour un montant de 149 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-043  
SRM**

**2.9 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) –  
Octroi d'une servitude d'utilité publique à Hydro-Québec et Bell**

**ATTENDU** que les travaux d'agrandissement du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) en 2017-2018 nécessitaient le déplacement d'un poteau de services publics d'Hydro-Québec et de BELL;

**ATTENDU** qu'une portion de la ligne de services d'électricité et de téléphonie desservant le bâtiment est la propriété d'Hydro-Québec;

**ATTENDU** que cette propriété n'a jamais fait l'objet d'une servitude et qu'il y aurait lieu de régulariser la situation, ladite servitude étant désignée comme étant la parcelle A du lot 2 157 704;

**ATTENDU** que le déplacement du poteau nécessite également l'octroi d'une servitude afin de tenir compte de son nouvel emplacement, ladite servitude étant désignée comme étant la parcelle B du lot 2 157 704;

Le tout tel qu'apparaissant à la description technique de la minute 13427 de M. Alain Carrier, arpenteur-géomètre.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Carl Lavoie et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs octroie à Hydro-Québec et Bell une servitude d'utilité publique sur deux parcelles du lot 2 157 704;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

Aucun point

**4.0 QUESTIONS DIVERSES**

**4.1 Questions et messages des membres**

Aucune question ou message

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CEX-20-21-044**

**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Carl Lavoie et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 16 h 57.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Eve Lapointe*

---

Ève Lapointe  
Présidente

*Sandra Cauchon*

---

Sandra Cauchon  
Secrétaire générale